

Puisque, dans ce scénario, les droits de douane sur les importations des États-Unis en provenance du reste du monde diminuent, les termes de l'échange se détériorent pour les Américains, ce qui mène à une légère diminution de leur revenu réel et de leurs dépenses de consommation réelles. La réduction des droits imposés sur les exportations du reste du monde vers les États-Unis entraîne une amélioration plus poussée des termes de l'échange pour cette région et une amélioration plus poussée également de son revenu réel et de ses dépenses de consommation réelles.

### ***Scénario 2 : Élimination des coûts non observés du commerce***

Eu égard à l'histoire déjà ancienne du commerce entre le Canada et les États-Unis, à l'énorme volume d'échanges bilatéraux encore gonflé par un accord de libre-échange et une réduction importante des coûts du transport et des communications, les économistes s'attendaient à ce que la frontière entre les deux pays ne soit plus un facteur important dans le profil géographique des échanges. En conséquence, la constatation qu'a faite John McCallum (1995) voulant que, la distance, la taille des partenaires commerciaux et un petit nombre d'autres facteurs étant statistiquement contrôlés, les échanges entre deux provinces canadiennes soient en moyenne 22 fois plus importants que les échanges entre les provinces canadiennes et les États américains, est devenue l'une des plus intrigantes découvertes empiriques publiées récemment dans les ouvrages et articles sur le commerce international. Des recherches ultérieures ont remis en cause les estimations de McCallum, que ce soit sur le plan des méthodes de mesure que sur celui de leurs fondements théoriques. Bien que des estimations plus récentes aient réduit de plus de moitié celles de McCallum sur « l'effet de frontière », elles confirment néanmoins l'existence d'un « effet de frontière » mesurable dans les échanges de marchandises entre le Canada et les États-Unis.

Si l'existence d'un « effet de frontière » dans les échanges entre le Canada et les États-Unis est maintenant généralement reconnu, l'explication de cet effet fait encore l'objet d'un débat. Deux explications susceptibles d'avoir des incidences sur les politiques commerciales emportent surtout l'adhésion : a) l'effet de frontière pourrait être dû à des préférences nationales différentes, les consommateurs préférant acheter de producteurs du pays par exemple; b) cet effet pourrait être dû à des coûts non observés du commerce, comme les coûts des contrôles douaniers et des formalités administratives, les coûts découlant de différences dans les normes et règlements techniques entre les deux pays, les coûts de transaction associés au change de devises et à la couverture des risques de change et, enfin, les coûts de l'établissement de relations commerciales dans des environnements qui diffèrent sur les plans culturel et juridique.

De la première explication il faudrait déduire qu'une intégration plus poussée entre le Canada et les États-Unis n'apporterait aucun avantage économique supplémentaire à l'un ou l'autre des deux pays. La deuxième suppose qu'une coordination des politiques de réglementation, monétaires et de transport visant à abaisser ou éliminer ces coûts implicites du commerce pourrait faciliter les échanges transfrontaliers.